



MRC DE LA

Mode urbain, esprit de vie!

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE LE JEUDI 18 MARS 2021, À 19 H 03, AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRCVR, SIS AU 255 BOUL. LAURIER, À McMASTERVILLE.

Étaient présent(e)s outre madame Diane Lavoie préfète et monsieur Marc Lavigne préfet suppléant, mesdames les conseillères Chantal Denis, Alexandra Labbé, Marilyn Nadeau et Ginette Thibault ainsi que messieurs les conseillers Yves Corriveau, Martin Dulac, Yves Lessard, Patrick Marquès, Denis Parent, Michel Robert et Normand Teasdale.

Résolution numéro 21-03-096

VILLE DE CARRIGNAN : DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT – PRÉSENTATION – AVIS DE MOTION

Conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*, un avis de motion est, par la présente, donné par monsieur Patrick Marquès à l'effet que lors d'une prochaine séance du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, un projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement, visant à créer une aire d'affectation « conservation » de type 1 dans le secteur urbain « centre » de la ville de carrignan, sera présenté.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 22 mars 2021

(Signé)

Evelyne D'Avignon
Secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal n'est pas adopté.